Espert Blew en Auvergne-Rhône-Alpes

Le Magazine du Mouvement Sportif Régional FRANCE À l'affiche - Laura TARANTOLA N°15 / Octobre 2019 Les Trophées des Sports Edité par L'actualité des CDOS AUVERGNE RHÔNE-ALPES

VOTRE INFORMATIQUE DE PROXIMITÉ



Matériel Informatique



Maintenance



Sauvegarde



Sécurité



Cloud Computing



Solutions logiciels



Solutions d'impressions

LUNDI-JEUDI 8h30 -12h / 13h30-18h **VENDREDI**

8h30 -12h / 13h30-17h

3 rue Georges Charpak 38300 BOURGOIN-JALLIEU

04 74 19 07 85

bourgoin@xefi.fr

WWW.XEFI.FR

Édito

Après ce bel été et des congés bien mérités, ce numéro consacré aux sports nautiques et aquatiques dans ses diverses composantes, permettra de conserver l'esprit léger et la tête quelque peu encore en vacances, même si la rentrée est dense.

Dès le 5 septembre, la remise des premiers Trophées des Sports en Auvergne Rhône Alpes au Conseil Régional a été une réussite totale grâce à tous nos partenaires et au professionnalisme de nos salariés et des élus en charge de cette manifestation.

Le dernier trimestre est bien rempli avec notamment l'organisation des journées "Sentez-Vous Sport" qui ont rassemblé 4000 personnes sur la ville de Villeurbanne et à l'UFR STAPS.

L'organisation des interrégions des CDOS et CROS rassemblant les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Corse et d'Auvergne-Rhône-Alpes aura lieu courant octobre. Le Label Terre de Jeux et Génération 2024 sont également deux objectifs à finaliser pour cet

Je vous laisse le soin de découvrir les superbes interviews de sportifs évoluant dans des pratiques aquatiques.

Poursuivons notre engagement et notre détermination pour réussir pleinement des jeux Olympiques et Paralympiques en 2024. Bonne lecture!



Christian LEVARLET

Président du Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes





Sommaire

L'actu olympique

À l'affiche : Laura Tarantola	page 4
360°	page 6
Les Labels Paris 2024	page 8
Le Cantal'Apnée et la Ronde de Mallet	page 10
La parole à la FF des Clubs Omnisports	page 11

Pages Institutionnelles

L'actu du CROS Auvergne-Rhône-Alpes	page 12
Le CDOS de l'Ardèche	page 15
Le CDOS de la Haute-Loire	page 16
Le CDOS du Puy-de-Dôme	page 17

Le CDOS de la Savoie	page 18
Le CDOS de la Haute-Savoie	nage 10

Sports à la Une

Sportif en herbe : Jules Bouyer	page 2
Le Comité AURA de Canoë Kayak et sports de pagaie	page 2
La Ligue AURA de Voile	page 2

Les Dossiers

Société : Sports d'eau ? Sport écolo !	page 27
Médical : Le sport aquatique plebiscité pour la santé	page 28
uridique : pratique des activités nautiques	page 29



CROS Auvergne-Rhône-Alpes



@AURACROS



www.crosauvergnerhonealpes.fr

Représentant légal : Christian Levarlet, Préside

Rédactrice en chef : Marie-Christine Plasse Rédactrice en chef adjointe : Claire Wolf

Comité de rédaction et de relecture : Michel Furet, Alain Arvin-Berod, Stéphane Flori

Mise en page : Claire Wolf

Sportive à la une Sportive à la une

À L'AFFICHE... LAURA TARANTOLA En route pour Tokyo 2020

Comment as-tu découvert l'aviron?

J'ai commencé l'aviron en 2008 quand j'avais 14 ans en Cadette au Club de l'Aviron Grenoblois qui est encore aujourd'hui mon club.

C'est une copine du collège qui faisait de l'aviron et qui m'a invité à venir essayer à l'occasion des Journées Portes ouvertes du club. A cette période, je me cherchais un peu au niveau des sports. Je ne savais même pas ce que c'était, je me souviens que la veille je regardais sur internet à quoi ça ressemblait!

J'ai tout de suite accroché, au début pas forcément pour le sport mais plus pour l'ambiance et l'émulation qu'il y avait au club avec un groupe important de filles de mon âge qui s'entendait bien. J'ai continué aussi car c'est un sport d'extérieur, ce que j'apprécie, surtout à Grenoble où il y a un superbe cadre, c'est assez magique quand on se retrouve sur l'eau entouré par les montagnes.

Je me suis mise à m'entraîner au début trois fois par semaine puis j'ai commencé les compétitions et après on se prend au jeu. C'est comme ça que l'aviron est devenu une passion, ce n'est plus uniquement pour l'ambiance ou les copines!



Quel a été ton parcours pour accéder au haut niveau?

Ma deuxième année de pratique, je suis championne de France en quatre en Cadette. C'est un de mes meilleurs souvenirs, c'était mon premier podium, mon premier résultat donc c'était génial. Puis, je suis passée Junior et j'ai été sélectionnée en Equipe de France B. J'ai connu l'Equipe de France comme ça et ça m'a bien plu.

En sénior, j'ai eu deux années sans trop de résultats, sans finales au niveau national mais j'ai persévéré et j'ai

Fiche d'identité

Laura TARANTOLA Née le 8 juin 1994 à Annemasse Club : Club de l'Aviron Grenoblois Palmarès 2019 :

5ème en deux de couple poids léger au championnat du Monde en Autriche 2ème en deux de couple poids léger au championnat d'Europe en Suisse

continué à m'entraîner. En 2015, je gagne le titre de championne de France en individuel puis je fais un podium aux Championnats du monde -23 ans en quatre. C'est à partir de ce moment là où j'ai vraiment fait des résultats.

Tu as eu un rythme d'entrainement intense très jeune. Comment as-tu réussi à concilier études et aviron ?

Au lycée je m'entraînais sept fois par semaine et je n'avais pas d'aménagement donc j'y allais très tôt ou très tard. Je savais que le soir je n'aurais pas le temps de travailler donc j'étais attentive et organisée en classe. Puis j'ai fait un DUT en trois ans au lieu de deux ans avec des cours aménagés. J'ai été récemment diplômée de l'Ecole de Commerce de Grenoble où je suivais un cursus spécial pour les sportifs de haut niveau avec beaucoup de cours en e-learning (à distance par système de visio). Finalement, aujourd'hui on a la chance que les études s'adaptent à nos profils de sportifs, ce qui est vraiment un avantage!

Cette saison a été marquée par ton titre de vice championne d'Europe en double (poids léger) avec Claire Bové. Quels souvenirs en gardes-tu?

C'était génial. C'est notre premier podium en double avec Claire, ça faisait un petit moment qu'on courrait après une médaille ensemble. En plus, on a connu des difficultés l'an dernier, on avait pas pu faire le double sur les Championnats du monde donc on ne savait pas trop où était notre niveau et de voir qu'on était à la hauteur nous a vraiment récompensé.

Avec Claire, on a commencé à ramer ensemble en 2017.

Claire est de Meulan dans les Yvelines mais elle s'entraîne toute l'année au Pôle de Lyon car elle y fait ses études. On s'entraîne donc chacune de notre côté mais on a énormément de regroupements avec l'Equipe de France, tous les mois entre 10 et 15 jours.

Est ce que les Jeux Olympiques sont votre prochain objectif?

A l'aviron c'est un peu particulier car on peut qualifier un bateau mais ne pas faire partie de l'équipage par la suite. On a fait cinquième à 1 seconde du podium aux Championnats du monde et il faut être dans les sept premiers pour qualifier le bateau aux JO.

Puis, il faut être dans les deux premières au Championnat de France en individuel pour avoir sa place dans le double français, c'est donc notre premier objectif qui conditionnera notre participation aux Jeux.

Dans notre catégorie poids léger femme, il n'y a que ce bateau double qui est olympique, donc tout le monde se bat pour entrer dans le double dans tous les pays. De ce fait, le niveau est très élevé, c'est très serré et très dense car on se retrouve vraiment face aux deux meilleures de chaque nation.

C'est donc difficile d'imaginer ce qu'on peut faire aux JO mais compte tenu de notre course au Mondiaux, l'objectif est de monter sur le podium à Tokyo.



Quelles sont les qualités nécessaires pour l'aviron ?

Il faut être endurant. Les courses durent entre 7 et 8 minutes, c'est finalement pas très long mais ce n'est pas un sprint non plus. La rigueur et la persévérance sont importantes aussi, on dit que c'est un sport à maturité assez élevé car il faut beaucoup s'entraîner pour avoir des résultats donc il faut réussir à ne pas baisser les bras quand les résultats sont moins bons.

Quelles différences y a-t-il entre ramer seule ou en double ?

En individuel, tu travailles ton propre rythme, ton geste, finalement chacun peut avoir son propre style.



En double c'est différent. C'est Claire qui est devant et qui impose le rythme, elle doit être très régulière sinon la personne à l'arrière est perdue. A l'arrière, c'est à moi de mettre la puissance selon le rythme de Claire, il faut que tout soit synchronisé au millimètre près. C'est un travail qui se fait toute l'année, il faut des milliers de kilomètres pour que l'osmose soit parfaite. Aujourd'hui, elle ne l'est pas encore, du coup on la cherche à chaque entrainement dans chaque détail.

Avec ce système de qualification sur performance individuelle, ta binôme en double t'est en quelque sorte imposée. Est ce que ce n'est pas compliqué de ramer avec quelqu'un que l'on n'a pas choisi?

Je ne l'ai jamais vécu mais j'imagine que ça doit être compliqué de s'entraîner toute l'année avec quelqu'un avec qui on ne s'entend pas en dehors ou dans le bateau. Avec Claire on est plus que coéquipières, on est amies et c'est très important car finalement on ne partage pas que de l'aviron, on partage une vie quand on est 15 jours par mois ensemble. Pour que ça fonctionne, il faut avoir d'autres atomes crochus que simplement l'aviron.





Congrès des Enfants organisé par l'USEP 69 Villeurbanne (69) - 6 avril 2019



Foot à l'Ecole organisé par l'USEP 69 Meyzieu (69) - 28 mai 2019





Chaque saison, le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) propose de découvrir les Activités de Pleine Nature de ses 15 clubs autour des "Journées du Territoire". Cette journée est ouverte à tous : en raquettes à neige au mois de février, en randonnée pédestre et/ou Marche Nordique au mois de juin et lors d'un week-end de randonnée pédestre au mois de juillet.

Randonnées pédestre et raquettes 2019



Championnat régional Handisport de cyclisme Cran-Gevrier (74) - 10 juillet 2019



Emma Lombardi, Championne de France Junior Triathlon Grignon Albertville (73) - 2 juin 2019



Délégation AURA de Gymnastique Artistique, Gymnastique Rythmique et Trampoline - 4 Moteurs pour l'Europe Treviglio (Italie) - 13 juillet 2019



Lorette Charpy, médaillée d'argent aux Jeux Européens 2019 au Concours Général en Gymnastique Artistique Féminine Minsk (Biélorussie) - 29 juin 2019



Juliette Diollot, médaillée de bronze Judo -70 kg au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne Bakou (Azerbaïdjan) - 24 au 27 juillet 2019



Ronny Hugon-Jeannin, Champion d'Europe des Vétérans Judo M3 -66Kg Gran Canari (Espagne) - 26 juillet 2019



Mariages / Séminaires / Anniversaires...

www.coccina.fr

Cocktail dinatoire, buffet, plateaux repas, repas complet,... à emporter, livré ou servi



04 37 03 09 36 • 9 ZA Le Perelly, 38300 RUY • contact@coccina.fr

L'actu olympique L'actu olympique

LES LABELS "TERRE DE JEUX 2024" ET "CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX"

Le 17 juin dernier, Paris 2024 a lancé sa plateforme internet permettant aux collectivités (Villes, EPCI, Départements, Régions...) de candidater pour être labellisées "Terre de Jeux 2024" et "Centres de Préparation aux Jeux" dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.



Qu'est-ce que le label "Terre de Jeux 2024"?

Afin de promouvoir les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 partout en France, Paris 2024 a mis en place un label à destination des collectivités territoriales et des associations sportives afin de mettre plus de sport dans la vie des Français. Ce label est destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et aux acteurs du mouvement sportif qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure olympique et paralympique pendant cinq ans.

Devenir Terre de Jeux c'est :

- Célébrer les Jeux Olympiques et Paralympiques dans son territoire
- Organiser ces célébrations dans le respect de l'environnement
- Favoriser l'accès au plus grand nombre à ces célébrations
- Animer et faire grandir la communauté Paris 2024

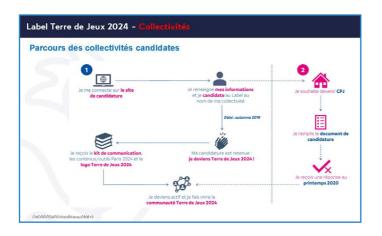
Modalités de candidature

Les collectivités territoriales doivent faire la demande de label via la plateforme en ligne suivante : www. terredejeux.paris2024.org. Les demandeurs doivent s'engager autour de 3 thématiques (célébration, héritage et engagement) à travers la mise en place d'actions de promotion du sport auprès de la population. Les premières labellisations seront attribuées début novembre et les collectivités qui obtiendront le label recevront le kit de communication du label "Terre de Jeux".

> Information: Les clubs pourront également faire la demande de label selon la même procédure dès le début de l'année 2020.

La possibilité pour les collectivités territoriales de devenir Centre de Préparation aux Jeux

En demandant le label Terre de Jeux 2024, les collectivités territoriales peuvent également proposer leur candidature pour intégrer la liste officielle des Centres de Préparation aux Jeux (CPJ). La liste définitive des CPJ sera transmise lors des Jeux de Tokyo en juillet 2020 aux 206 Comités Nationaux Olympiques et aux 184 Comités Nationaux Paralympiques qui pourront choisir un centre référencé et venir s'entraîner en France, à leur convenance, entre 2021 et 2024.



Modalités de candidature

Les collectivités territoriales ont jusqu'au 30 novembre 2019 pour déposer une candidature via la plateforme suivante: www.centredepreparation.paris2024.org. Paris 2024 et les services déconcentrés de l'État étudieront les candidatures au début de l'année 2020 afin de définir les sites retenus comme CPJ. Il est important de noter que tout territoire retenu comme Centre de Préparation aux Jeux ne recevra pas automatiquement une ou plusieurs délégations olympiques ou paralympiques. Devenir CPJ permet uniquement de figurer dans le catalogue des Centres de Préparation qui sera proposé aux délégations internationales à l'été 2020.

Toutes les informations relatives aux Labels "Terre de Jeux" et "Centre de Préparation aux Jeux" sont disponibles sur le site internet du CROS Auvergne-Rhône-Alpes www.crosauvergnerhonealpes.fr.

Vous êtes intéressé ?

Contactez Quentin Gueraud quentingueraud@franceolympique.com



Dans la perspective des Jeux Olympiques de 2024, les ministères chargés de l'éducation, de l'agriculture et des sports ont lancé depuis la rentrée 2018, le label "Génération 2024" à l'attention des écoles et des établissements scolaires. Ce label a pour objectif de valoriser et renforcer les passerelles entre l'institution scolaire et le mouvement sportif, en encourageant le développement de la continuité éducative dans la pratique sportive des jeunes.

Dans ce cadre, le Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien de la Direction Régionale et Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale et le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, propose un accompagnement personnalisé aux écoles et établissements labellisés pour la mise en œuvre de leurs projets pédagogiques.

A ce jour, le CROS accompagne principalement sur la thématique "promotion des valeurs de l'olympisme". Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes :

Centre de ressources

Proposition et mise à disposition des outils pédagogiques en lien avec l'olympisme (expositions, fiches pédagogiques à thème, vidéo, quiz, kit playdagogie, etc). Ces ressources sont principalement à destination des enseignants et s'inscrivent dans une démarche utilisant le sport comme support pédagogique et mettant en avant l'interdisciplinarité.

Appui technique

Accompagnement des enseignants dans la conception, la méthodologie et l'organisation de leur projet (Journée Olympique, structuration de la section sportive, banalisation d'une semaine à thème, montage et ingénierie de projet, appui technique, etc).

Intervention d'une personnalité du haut niveau

Aide à l'organisation des rencontres avec des personnalités du haut niveau (athlètes, entraîneurs, arbitres). L'objectif est de créer un lien entre les élèves et une personnalité de Haut Niveau autour d'un projet pédagogique mobilisant

les disciplines scolaires afin de donner du sens aux valeurs de l'olympisme.

Mise en réseau

Mise en relation des écoles et établissements scolaires avec le réseau sportif. En complémentarité des enseignements scolaires, de nombreuses associations sportives ont développé, en partenariat avec les fédérations sportives scolaires, une expertise et un savoir-faire dans différents domaines tels l'éducation à la citoyenneté, à la santé, au vivre ensemble. Des projets structurants peuvent être entrepris en partenariat avec les fédérations sportives scolaires pour favoriser les passerelles entre le sport à l'école et le sport en club notamment dans les sports de nature, qu'il convient de renforcer et pérenniser par des partenariats locaux.

Cycle olympique

Conception et animation d'ateliers interdisciplinaires et interactifs pour les cycles 1 à 4. Le mouvement olympique a conçu des cycles d'intervention (6 à 8 semaines) en prenant en compte les programmes scolaires qui mettent l'accent sur l'olympisme et les bienfaits de la pratique sportive. Ces cycles pédagogiques ayant pour toile de fond l'application des nouveaux programmes participent également à l'approche décloisonnée de vos enseignements (interdisciplinarité des thèmes : mathématiques, géographie, enseignements civiques et morales, sciences, arts, EPS, histoire, anglais, langue).

Formation

Animation de temps d'informations et de formations. Voici quelques thèmes, à titre d'exemple, sur lesquels le CROS est compétent : l'organisation du sport et du mouvement sportif en France, les métiers du sport, les formations "sportives" de l'enseignement supérieur, l'engagement sportif, etc.

Vous êtes intéressé?

Contactez Mélissa Jarrar melissajarrar@franceolympique.com

Génération 2024 au Collège Louis Aragon de Vénissieux

Labellisé Génération 2024, le Collège Louis Aragon de Vénissieux, a bénéficié d'un accompagnement du CROS sur l'année scolaire 2018/2019. Quatre actions ont été mises en place pour tous les niveaux de l'établissement : un cycle sur le Sport et l'Antiquité (classes de 3ème option latin/grec) ; une semaine banalisée Sport et Femme (classes de 4^{ème)}; une semaine banalisée Sport et Handicap (classes de 5^{ème}); Journée Olympique (classes de 6^{ème} La Journée Olympique a notamment regroupé 150 élèves. Pour ce temps fort, deux sportives de haut niveau ont rencontré les élèves : Camélia Moussa et Marine Cochelin (joueuses de football France U16). Cette journée fut la conclusion d'un projet olympique mené tout au long de l'année au sein du collège.

8 - nº15 / Octobre 2019 9 - n°15 / Octobre 2019 lls ont fait l'actu

REPORTAGE: LE CANTAL APNÉE ET LA RONDE DE MALLET

Malgré un éloignement géographique des bords de mer, les sports d'eau sont très bien représentés dans le Cantal. Le Comité Départemental d'Etudes et Sports Sous Marins du Cantal (CODEP-ESSM-15) même s'il ne représente que 2 clubs de plongée sous-marine et environ130 licenciés est très actif dans toutes les disciplines de sa fédération : la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins (FFESSM). Il a notamment à cœur de faire découvrir des secteurs souvent moins connus du grand public. Pour cela il organise et soutient des manifestations d'envergure nationale comme la Ronde de Mallet et le Cantal'Apnée.

Le Cantal'Apnée est organisé depuis 2013 par le Club de Plongée Aurillacois (CPA) avec le soutien du CODEP-ESSM-15. Il permet non seulement aux apnéistes confirmés de découvrir l'apnée en profondeur (poids constant, immersion libre et poids variable) mais aussi aux néophytes de découvrir la discipline par le biais d'une randonné palmée pour se familiariser avec les palmes et le masque avant une initiation apnée à 3m de profondeur. C'est également l'occasion de rencontrer des champions de la discipline : Alice Modolo et Guillaume Bussière, la marraine et le parrain de la manifestation, mais également Alain Richioud, champion de France qui propose une initiation statique en piscine tout public et

Laurent Chevalier, triple champion de France et champion d'Europe qui a proposé sur l'édition 2019 une initiation au tir sur cible.

Tous les ans, une centaine de participants venus de toute la France participe à cette manifestation annuelle dont la prochaine édition aura lieu le dimanche 28 juin 2020.

Quant à la Ronde de Mallet, c'est une compétition de nage avec palmes longue distance (2500 et 5000m) ouverte, bien sûr, aux licenciés FFESSM mais aussi à ceux d'autres fédérations inscrites au CNOSF. C'est sur le plan d'eau de Garabit/Granval que les nageurs évoluent, au milieu d'une nature sauvage et préservée. La 7ème édition de cette course a lieu cette année le 19 mai et a réuni une soixantaine de participants venant de toute la Région AURA ainsi que de celles environnantes.

La nage avec palmes est une discipline sportive de haut niveau, enseignée par des clubs affiliés à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins. Les compétitions de nage avec palmes se déroulent en piscine sur des épreuves courtes, ou en milieu naturel sur des distances longues qui nécessitent une bonne endurance. La nage avec palmes est une discipline reconnue olympique depuis 1986.







UN RÉEL BESOIN D'OMNISPORTS POUR RELANCER LA « MACHINE » SPORT



Les clubs omnisports sont des acteurs qui ont marqué l'histoire du sport en France par leur capacité d'action et leur esprit de rassemblement. Rappelons que ce sont des clubs omnisports — Le Stade Français et le Racing Club de France - qui ont largement contribué à l'organisation des Jeux de 1924 mais aussi

de nombreux évènements internationaux. Rappelons aussi que c'est la structuration omnisports qui a permis l'émergence de nombreux sports individuels ou collectifs, leurs expansions et parfois leurs maintiens sur les territoires.

Nous évoluons actuellement dans une période de mutation profonde pour le sport en France. La création récente de l'Agence Nationale du Sport en est un fait marquant - création étroitement liée à l'obtention des Jeux de Paris 2024 et à la baisse des financements publics entre autres. Il apparaît alors une nouvelle fois nécessaire que cette énergie omnisports soit mobilisée et mise en avant pour répondre aux enjeux de demain.

La capacité d'action d'abord. Nous allons en effet devoir faire face, avec souvent des moyens limités, aux nombreux défis, et sur divers aspects, qui vont se présenter dans les prochaines années : organisation des Jeux de 2024, déploiement du sport-santé, réduction des financements publics, structuration de l'emploi sportif, diversification des attentes des pratiquants,... De nombreuses études (CNDS, CDES, France Stratégie) démontrent dernièrement que la structuration omnisports est une réponse pertinente à ces enjeux notamment sur les questions d'emploi, de dynamique de territoire ou de modèle économique.

Le rassemblement ensuite. Beaucoup d'entre nous perçoivent que le contexte est tendu entre les différents acteurs. Méfiance, voir ressentiments, des clubs vis-à-vis des fédérations (les premiers retours de l'expérimentation 2019 des financements CNDS renforçant cette tendance); Tensions entre les acteurs publics sur le rôle des uns et des autres; Craintes sur le devenir de l'action

publique sportive; Concurrence entre les fédérations... L'omnisports, par une mise en synergie des différentes disciplines, au plus proche des attentes du territoire et de sa population, reste alors le lieu d'échange, de réflexion, de mutualisation qui permet localement la réunion des forces vives pour répondre à ces enjeux.

Chaque club est une force localement. Il faut la faire vivre, l'accompagner, la structurer, la faire rayonner pour l'amener à évoluer et faire en sorte que l'ensemble de ces énergies de territoire se rassemblent pour donner l'élan nécessaire au mouvement sportif pour répondre présent, collectivement mais en prenant en considération les spécificités de chacun, face aux défis de demain.

Créée en 1978, la Fédération Française des Clubs Omnisports, première fédération omnisports et seule généraliste, assume pleinement ce rôle d'accumulateur de ces énergies et de représentant du mouvement omnisports auprès des acteurs publics et privés, locaux et nationaux, pour apporter au mouvement sportif la transversalité qui souvent lui manque pour répondre aux attentes de chacun.

Forte de ses services juridique et développement très en proximité avec ses clubs qui lui confèrent une véritable expertise de l'association sportive, la FF Clubs Omnisports réunit au travers de ses clubs 750 000 pratiquant(e)s et rayonne sur le territoire national.

C'est en complémentarité des fédérations délégataires et affinitaires, que la FFCO veut poursuivre son #AuServiceDuSport.

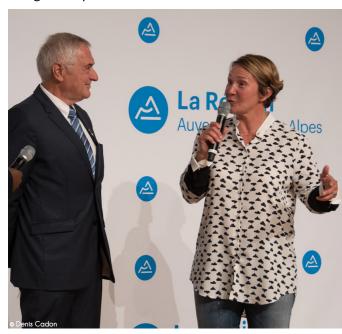
Denis Laffoux, Directeur Administratif de la Fédération Française Clubs Omnisports

LES TROPHÉES DES SPORTS

À l'initiative du Président Christian Levarlet, appuyé par les élus et les salariés du Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes, les Trophées des Sports, soutenus par de généreux partenaires et remarquablement accueillis à Lyon au sein du Conseil Régional, ont, pour leur première édition le 5 septembre 2019, atteint pleinement leur objectif.

La présence et les visages qui incarnaient les disciplines sportives les plus diverses ont donné à la grande salle de Réunion du Conseil Régional un air de famille sportive, olympique et paralympique.

Plusieurs élus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont participé avec plaisir à la soirée : Carole Montillet, Conseillère spéciale au sport, Sandrine Chaix, Conseillère spéciale au handicap et Jérôme Moroge, Conseiller délégué au sport de l'axe Rhôdanien.



Les Trophées des Sports ont été créés afin de valoriser et récompenser les meilleurs sportifs amateurs, valides et en situation de handicap, de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Lauréates et lauréats ont démontré leur attachement aux valeurs fondamentales que sont : sens de l'effort, travail, patience dans l'entrainement, respect de l'adversaire et de l'arbitre, solidarité, esprit d'équipe. Ces valeurs ont d'ailleurs été défendues tout au long de la soirée par la marraine et le parrain de l'événement : Frédérique Bangué et Emmanuel Biron, tous deux athlètes de haut niveau. Vainqueurs et finalistes ont adressé à l'assemblée attentive un message exemplaire de dépassement de soi,



L'animation dynamique de la soirée et son déroulement ont réjoui l'auditoire-près de 500 personnes s'étaient déplacées, et le savoureux buffet de clôture a été à l'unisson du partage voulu par les organisateurs.

Pour aider le CROS dans ce projet, plusieurs partenaires se sont associés aux valeurs de l'événement, notamment le Parc Rhône-Alpes Walibi, le cabinet Barthélémy Avocats, le Crédit Agricole Centre-Est, Terre de Running, le Groupe Renault Lyon Centre-Est, la CPME Auvergne-Rhône-Alpes, l'Hôtel Mercure Lyon Centre Château Perrache, Jeudi15 Films. Pour leur confiance dans l'organisation de cette première édition, le CROS leur adresse ses sincères remerciements.

En conclusion, une phrase semble avoir fait consensus dans l'assistance :

« L'aspect humain dans la mise en avant du sport et du handicap est la réussite de la soirée. »









Révélation Féminine en situation de handicap

Chloé Pinto, Ski nordique (handisport)

Révélation Féminine

Clara Peyraud, Force athlétique

Révélation Masculine en situation de handicap

Clément Berthier, Tennis de table (handisport)

Révélation Masculine

Jules Bouyer, Plongeon

Sportive Elite en situation de handicap

Marie Bochet, Ski alpin (handisport)

Sportive Elite

Lou Garcin, Course d'orientation à VTT

Sportif Elite en situation de handicap

Nicolas Virapin, Athlétisme (sport adapté)

Sportif Elite

Arthur Forissier, Cross triathlon

Equipe Féminine

ASVEL Féminine, Basketball

Equipe Masculine en situation de handicap

Handisport Lyonnais, Foot à 5 (handisport)

Equipe Masculine

Académie d'Escrime de Bron, Escrime

Trophée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

LOU Rugby Féminin, Rugby

Coup de Cœur du CROS

AS de Vinci, Escalade (sport partagé)

Faute de candidature, la catégorie Equipe fémine en situation de handicap n'a pu être représentée.



de ténacité et d'endurance.

LE CROS PARTENAIRE DES CLASSES PIERRE DE COUBERTIN - ALICE MILLIAT

Dans le cadre du programme d'appui à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024, "le sport au service de la société" et en complément des classes olympiques et du label Génération 2024 qui valorisent les initiatives scolaires en matière d'olympisme, le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a créé les "Classe Pierre de Coubertin – Alice Milliat", du nom de la fondatrice et présidente de la Fédération des sociétés féminines sportives de France Alice Milliat (1884-1957) et du fondateur et président du Comité International Olympique Pierre de Coubertin (1863-1937).

Ce dispositif, organisé sous forme de regroupement académique de 30 à 35 élèves, est destiné à former une cohorte de 1 000 élèves aux valeurs de l'olympisme et à la connaissance de l'institution olympique, afin de constituer un groupe d'ambassadeurs des Jeux de 2024 à Paris. Déployé en 2019 pour les élèves de cinquième, il concernera les mêmes élèves sur une période de 6 ans jusqu'à la classe de terminale en 2023-2024.



Les classes Pierre de Coubertin et Milliat valorisent les parcours des élèves alliant résultats scolaires, performance sportive, et engagement au service de la collectivité soulignant ainsi les qualités humaines et relationnelles des élèves sélectionnés

Sous la responsabilité des recteurs, le dispositif s'appuie largement sur les personnels de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, des collectivités locales et du mouvement sportif. À ce titre, le CROS Auvergne-Rhône-Alpes est intervenu comme partenaire des académies de Clermont-Ferrand et de Grenoble et membre des comités de pilotage pour la préparation et l'organisation des classes réunies respectivement à Vichy (03) et Villard-de-Lans (38) du 27 au 29 août.

26 élèves des collèges du territoire de Vichy Communauté, regroupés au sein de cette classe parrainée par Pascal Gentil, double médaillé olympique en taekwondo, ont ainsi pu bénéficier en alternance d'interventions et de



témoignages sur l'olympisme et d'activités sportives (escalade, escrime, trampoline, taekwondo, course d'orientation et VVT). Mélissa Jarrar a animé une séance participative sur l'olympisme et encadré l'initiation à l'escrime, tandis que Denis Cadon témoignait de sa participation en tant que juge aux JO d'Athènes et Londres.

À Villard-de-Lans, 31 collégiens issus des cinq départements de l'académie, se sont retrouvés pendant trois jours à la cité scolaire Jean Prévost. Parmi les moments forts de cette classe, on peut retenir la cérémonie d'ouverture, préparée par les collégiens, qui s'est déroulée en présence de la Rectrice, du Délégué interministériel, des personnalités et élus locaux et des nombreux médaillés olympiques ou paralympiques, dont Perrine Pelen, championne du monde en 1985 et Carole Montillet, championne olympique en 2002. Durant ces 3 jours, ils ont pu s'initier à plusieurs activités sportives (trampoline, breakdance, tir et biathlon et découvrir les paralympique handibasket et biathlon à la carabine sonore). Jean Louis Trambouze et Mélissa Jarrar ont présenté aux jeunes l'appui que pourra leur apporter le CROS pour mener à bien leur mission d'ambassadeur.

Pour sa part, la classe de l'académie de Lyon a été réunie au lycée Auguste et Louis Lumière de Lyon du 1^{er} au 3 juillet. Christian Levarlet représentait le CROS lors de la cérémonie d'ouverture.



JOURNÉE OLYMPIQUE - FÊTE DU SPORT 2019

Le samedi 22 juin 2019, le CDOS Ardèche organisait une Journée Olympique au port de Cruas.

34 activités offertes au grand public par les comités sportifs et clubs du département de l'Ardèche.

Les 4 disciplines proposées pour les JO de Paris 2024 étaient présentes : un mur d'escalade mobile, des démonstrations et initiations de breakdance, du surf en réalité virtuelle et du skateboard avec un club mais aussi un fabricant ardéchois. L'accès au Rhône a permis la pratique de nombreuses activités nautiques : canoë kayak, voile, ski nautique, bateaux, jet ski. Les sports individuels et collectifs ont aussi été mis à l'honneur.

Deux expositions étaient présentées sur le thème des discriminations dans le sport mais aussi sur les valeurs olympiques.



Pour le jeune public, amusement garanti avec le manège à pédales de Jocelyn et des crayons de couleurs mis à disposition pour la fresque olympique. Les enfants étaient récompensés par divers cadeaux s'ils répondaient à 8 questions en se rendant sur les stands des comités et participaient à 5 animations sportives.



Le Comité Départemental de course d'orientation organisait un sprint inscrit au calendrier du challenge départemental. La carte de Cruas a ainsi été actualisée et profitera aux établissements scolaires locaux.

Un jeu de visite du Musée des Sports a été créé spécialement pour l'occasion.

Des reportages vidéos ont été réalisés par les journalistes de *mytélé.fr* afin de mettre en avant les différents comités et la Journée Olympique.



Une journée conviviale sous le soleil qui a ravi les familles et les intervenants.

La Journée Olympique s'est prolongée avec des actions auprès des scolaires.

Le CDOS Ardèche a proposé des animations dans 14 écoles du 17 au 28 juin 2019. Les élèves de primaire ont réalisé des affiches façon Jeux Olympiques et pratiqué 3 activités sportives : saut-lancer-course à pied. Nous sommes également intervenus sur 2 raidillons organisés par l'USEP 07 pour une sensibilisation aux valeurs olympiques.

Contact

CDOS de l'Ardèche Pôle Maurice Gounon, 11 Boulevard du Lycée, 07 000 Privas Tel: 04 75 64 29 10 contact@ardecheolympique.o

JOURNÉE OLYMPIQUE - FÊTE DU SPORT 2019

La Journée Oympique – Fête du Sport 2019 s'est déroulée samedi 22 juin à Brioude.

Les participants ont eu l'opportunité de découvrir et pratiquer différentes activités sportives de manière libre et gratuite en centre-ville.

Nous remercions l'ensemble des clubs et comités sportifs départementaux présents pour animer et faire découvrir leur pratique mais également la ville de Brioude pour leur accueil!



Mardi 25 juin, place aux scolaires pour la Journée Olympique à Tence.

Sur le stade Jo Maso, 150 élèves du CE2 à la 5ème, de l'école publique et du collège La Lionchère, ont pu s'initier à une dizaine d'activités sportives : le rugby, le golf, le judo, le basket, le foot, le handball, la pétanque, les boules lyonnaises, l'athlétisme.

Contact

CDOS Haute-Loire
6 rue de la Ronzade
43000 Le Puy en Velay
Tel. 04 71 02 45 01
hauteloire@franceolympique.coi



LE CRÉDIT MUTUEL, EST PARTENAIRE DE MON ASSOCIATION SPORTIVE

REJOINDRE UNE BANQUE DIFFÉRENTE, ÇA CHANGE TOUT



Le Crédit Mutuel, banque coopérative appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.

LE CDOS DU PUY-DE-DÔME SE DOTE D'UN NOUVEAU SITE INTERNET

En cette rentrée 2019, le CDOS du Puy-de-Dôme a décidé de se doter d'un nouveau site internet : www.cdos63.fr. Cela répond à une ambition plus large de clarté de la part du CDOS 63, mais aussi de dynamisme avec toujours en arrière-plan la volonté de valoriser l'esprit olympique et de promouvoir toutes les pratiques sportives dans le département.

Une interface remise au goût du jour

Le CDOS 63 a souhaité que son nouvel espace de communication numérique soit dynamique et dans l'air du temps. La présence sur internet est en effet désormais essentielle pour tous les types de structures, y compris les CDOS. Ainsi, il nous semblait important de respecter un certain esthétisme qui reste toutefois en lien avec les sports. Ce nouvel espace permet également à notre structure d'avoir un support personnalisable et modulable, afin de créer une réelle identité associative.



Un support au service du monde sportif

Ce site internet est conçu par le CDOS 63 mais pour ses comités départementaux, ses associations et ses bénévoles. En effet, ce sont ces derniers qui sont à la base même des pratiques sportives. Nous avons ainsi voulu créer ce site en pensant à eux, à leurs demandes et questions qu'ils peuvent avoir au moment de se renseigner sur le site du CDOS 63.

C'est pour cela que nous avons créé différents onglets (Actions ; Services ; Formations) qui présentent les diverses informations en lien avec le CDOS du Puy-de-Dôme.

Par exemple, les actions menées récemment ou programmées dans un futur proche par le CDOS sont désormais accessibles plus facilement pour tous les publics (Journée Olympique, Challenge de la commune la plus sportive...). Les multiples services (mise à disposition de salles ou de véhicules, gestion salariale,...) sont également maintenant tous regroupés dans le même onglet toujours par souci de clarté et de simplicité. Enfin, ce nouveau site internet se voudra être à jour des nouvelles réglementations qui concernent le mouvement associatif.

Valoriser le CDOS et les pratiques sportives

Le développement et une plus grande exposition de notre CDOS sont bien entendu des objectifs majeurs de ce nouveau site. Mais plus généralement, le CDOS du Puy-de-Dôme souhaite avant tout développer l'ensemble des pratiques sportives au sein de son ressort territorial. Féminisation, accès pour tous les publics, sport santé ou encore lutte contre les discriminations, sont des concepts importants pour le sport d'aujourd'hui. C'est pour cela qu'au fur et à mesure, le CDOS du Puy-de-Dôme s'attachera à lister puis à présenter ses comités départementaux et leurs missions. Une bonne façon également de créer des liens forts entre les différents acteurs du monde sportif.

Contact

CDOS du Puy-de-Dôme Centre d'Affaires Auvergne 15 bis rue du Pré la Reine 63000 Clermont-Ferrand Tel. 04 73 14 09 61 cdos63@wanadoo.fr Le CDOS de la Savoie

Le CDOS de la Haute-Savoie

LE DRAGON BOAT, UNE ACTIVITÉ EN PLEINE EXPANSION

Avec plusieurs lacs sur son territoire (lac du Bourget et lac d'Aiguebelette notamment), la Savoie propose un panel d'activités nautiques large (aviron, voile ...). L'occasion de mettre l'accent sur une activité peu connue mais très "en vogue" : le dragon boat ...

En effet, Aix les Bains accueillera du 24 au 30 août 2020, les Championnats du monde de la discipline sur les rives du lac du Bourget. Cela représente 6 500 athlètes du monde entier, 42 nations et 50 000 spectateurs attendus.

Le bateau-dragon est un sport nautique d'équipe qui utilise un type de pirogue appelé aussi bateau-dragon. Les origines du bateau-dragon remontent à la même époque que la Grèce antique et les tout premiers Jeux Olympiques (des centaines d'années av. J.-C.). En Chine, sur les rives du Yangzi Jiang, vers le début de la saison des grandes chaleurs et des épidémies, on célébrait par un rite, le réveil du très vénéré dieu dragon en hibernation, maître des rivières et des mers, faiseur de nuages et de pluie afin d'assurer des récoltes abondantes et de conjurer les maladies. Ce rite incluait des combats de bateaux où la novade de certains participants était considérée comme un sacrifice. Les premières régates en France eurent lieu en région parisienne à Enghien-les-Bains en 1996 et 1997 avec les premiers challenges Universités/Entreprises de la discipline et près de 30 équipages engagés venus de différentes régions de France.

La fédération internationale de bateau dragon IDBF regroupe plus de 50 fédérations nationales et plus de 60 millions d'adeptes. Les épreuves disputées en compétitions internationales sont habituellement le 250 m (ou 200 m), le 500 m et le 1 000 m. Certaines compétitions proposent aussi des épreuves spéciales de 100 m ou 2 000 m et parfois même aussi de 10 000 m.



Le CDOS 73 et le Dragon boat

Chaque année, le CDOS 73 coorganise Les Jeudis de l'été avec le Conseil Départemental de la Savoie. Les Jeudis de l'été sont des journées proposées aux structures jeunesse locales, à l'occasion desquelles les jeunes peuvent participer à des ateliers découvertes sportives, culturelles ou citoyenne.



Cette année, l'un de ces jeudis de l'été a eu lieu sur l'esplanade du lac à Aix les Bains et une activité Dragon Boat a été proposée à cette occasion par "Dragon Boat Attitude", futur organisateur de la Coupe du monde, l'occasion pour organisateurs, élus, partenaires et bien sûr pour les jeunes et les professionnels, de découvrir cette discipline spectaculaire. Ce fut l'animation phare de cette journée avec les jeunes, dont les allers et venues sur le lac ont été particulièrement remarquées et conviviales.

Dragon boat et sport santé

Le CDOS 73, dans le cadre du programme "Bouger sur prescription" a également eu la chance de relayer l'initiative "Dragon Boat" de l'une de ses associations labellisées : l'Association Chambérienne "45" (Sport Santé Solidarité Savoie) qui propose des défis et cours d'activité physique à des femmes touchées ou ayant été touchées par le cancer du sein. Cette association a créé un équipage, le "Dragon'elles" qui s'entraine sur le lac du Bourget et propose aux pratiquantes de participer à la Vogalonga 2019 à ... Venise !

En effet, ce sport est pratiqué à travers le monde par de nombreuses personnes touchées par cette pathologie, car particulièrement adapté à la rééducation post-opératoire suite à une chirurgie du sein.

Proposant également chaque année un défi "A la mer à vélo" à ses adhérentes, c'est ainsi qu'un groupe de femmes a réalisé le trajet Chambéry-Venise à Vélo alors qu'un autre groupe les a rejoint directement en Italie pour participer à cette rencontre festive qui regroupe des embarcations de tout type venant du monde entier. Une initiative locale largement relayée dans la presse locale et le réseau spécialisé santé et sport santé.



Contact

CDOS de Savoie Maison des Sports 90 Rue Henri Oreiller 73000 Chambéry Tel. 04 79 85 09 09 contact@sport-savoie.fr

HAUTE-SAVOIE : UN DÉPARTEMENT DE LACS ET DE RIVIÈRES

Quand on évoque la Haute-Savoie, on pense aux montagnes enneigées et aux sports d'Hiver. Mais notre beau département est aussi très actif l'été grâce à nos lacs, notamment le Léman et le lac d'Annecy, ainsi que toutes les rivières qui les alimentent où qui y prennent leur source.

Natation en eau libre

Le 15 août dernier, le Comité de Natation de Haute-Savoie a organisé la Traversée du Lac d'Annecy. Ou plutôt les traversées puisque les 1848 participants pouvaient s'inscrire à 4 courses allant de 1 à 10 km. Cette année a été marquée par la victoire sur la plus longue distance de l'équipe nationale japonaise, en préparation pour les JO de 2020, avec les excellents temps de 1h59'57" pour Minamide Taishin (homme) et 2h03'33 pour Moriyama Yukimi (femme).



Canoë Kayak et Stand-up Paddle

Dans les lacs ou en eaux vives, dans le Giffre, dans l'Arve et dans bien d'autres cours d'eau, la belle saison est la période du Canoë-Kayak. Pour anecdote, le Comité Départementale de Canoë-Kayak regroupe également les autres sports de pagaie comme le stand-up paddle.

Aviron

La discipline tire son nom des rames utilisées pour propulser le bateau. Elle se pratique en lac, en rivière et aussi en mer. Il y a même des Championnats de France en salle avec des ergomêtres. C'est un sport très complet qui fait travailler toutes les parties du corps. Il y a 8 clubs en Haute-Savoie, 4 sur le Léman et 4 sur le lac d'Annecy. Des concepts sont actuellement à l'étude dans notre département pour permettre aux personnes ne possédant qu'un bras valide de pouvoir ramer en autonomie.



Voile

Dans les grands ou petits lacs, en montagne ou dans les vallées, l'Ecole de Voile Itinérante propose des baptêmes de voile gratuits aux enfants pendant tout l'été. La voile est un sport accessible à tous, même aux personnes non valides. Du 7 au 10 juin, le club de Voile de Sevrier (lac d'Annecy) a organisé les Championnats de France Handivalide Double et National Hansa.



En plus des sports présentés ci-dessus, il existe bien d'autres activités aquatiques et nautiques. On peut citer la plongée, l'hydrospeed, le rafting, le canyoning, le ski nautique, le wakeboard, la marche aquatique, et le triathlon grâce à son épreuve de natation. Dans l'eau, chacun peut trouver un sport qui lui correspond.

Contact

CDOS de Haute-Savoie Maison des Sports 97 A Avenue de Genève 74000 Annecy Tel : 04 50 67 41 70 hautesavoie@franceolympique.con

VVF VILLAGES LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE

LA VIE DE VILLAGE EST DE RETOUR



Partenariat 2018-2021

VOS AVANTAGES

Jusqu'à 25% de réduction

sur votre séjour VVF Villages*

* Dans le cadre des Bonnes Affaires, soumis à conditions, consultez VVF Villages

CODE PARTENAIRE 18175

VOS AVANTAGES GROUPES

5 %** de réduction + 1 gratuité pour 20 adultes payants

(à partir de 15 personnes) **Offres soumises à conditions. Nous consulter pour plus de détails.

- Possibilité de paiement par Chèques-Vacances
- Des villages de vacances rénovés
- Plus de **80 villages de vacances**, partout en France
- Des clubs enfants GRATUITS, dès 3 mois et jusqu'à 17 ans
- Bons CAF acceptés

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

04 73 43 00 43

www.vvf-villages.org

Sportif en herbe : Jules Bouyer, Plongeon

Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Jules Bouyer, j'ai 17 ans, j'habite à Lyon et je fais du plongeon à haut niveau depuis que j'ai 10 ans.

Comment as-tu découvert le plongeon ?

Quand j'avais 6 ans, mes deux grands frères en faisaient, j'ai donc demandé à ma mère de m'inscrire aussi au Lyon Plongeon Club.

J'ai fait trois ans où je n'aimais pas du tout puis je me suis entraîné plus régulièrement pour rejoindre le groupe compétition. A partir de là j'ai appris à me surpasser, j'ai découvert le stress des compétitions, ce qui m'a fait aimer la discipline.

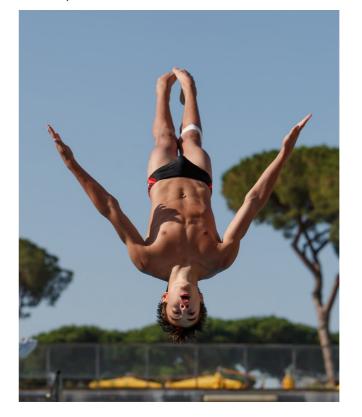
Le dépassement de soi, c'est vraiment ce que j'aime car on ne le voit pas forcément mais parfois on peut avoir très peur et c'est satisfaisant de réussir à dépasser ses peurs.

Comment tu organises ton quotidien entre les cours et les entraînements ?

Je suis dans un lycée avec des horaires aménagés, du coup c'est plus simple.

Je finis les cours à 16h tous les jours puis je suis à l'entraînement 5 fois par semaine jusqu'à 20h. Ensuite je fais mes devoirs en rentrant mais je m'avance surtout beaucoup le weekend.

Dans la saison, on n'a pas beaucoup de compétitions le weekend, souvent elles se déroulent sur une semaine.





En juin, tu as remporté la médaille de Bronze aux Championnats d'Europe Juniors à 3 mètres, quels souvenirs en gardes tu?

C'était énorme, c'était exceptionnel, fort en émotions. C'était l'objectif mais ça a été très compliqué car il y avait un niveau élevé parmi les 32 participants. Finalement, j'ai réussi à faire de très beaux plongeons et à me surpasser.

En septembre, tu as été élu Révélation Masculine aux Trophées des Sports du CROS Auvergne-Rhône-Alpes, qu'est ce que tu en retiens ?

Je ne m'attendais pas du tout à avoir cette récompense. J'étais super content car le plongeon est un sport méconnu, et ça me pousse à continuer.

Quels sont tes objectifs cette saison?

Je vais travailler pour être champion d'Europe Junior en juin 2020 et j'aimerais aussi me classer dans les 6 premiers aux Championnats du monde en juillet 2020 mais pour ça je dois déjà finir dans les 10 premiers aux Championnats d'Europe.

Penses-tu déjà aux Jeux Olympiques ?

Pour Tokyo 2020 ce sera trop tôt. Je n'ai aucune expérience dans la catégorie séniors où c'est beaucoup plus dur. En 2024, j'aurai 22 ans, plus d'expérience et puis ce sera super de vivre ça en France.

Sport à la une Sport à la une

Comité Auvergne-Rhône-Alpes Canoë kayak et sports de pagaie

« Partager le plaisir de naviguer sur nos rivières, nos stades d'eau-vive et nos lacs »

Un comité né d'une "fusion création"

Le comité régional Auvergne-Rhône-Alpes, affilié à la Fédération Française de Canoë kayak et des sports de pagaie s'est créé par "fusion-création" le 1er janvier 2017 entre l'ex comité Auvergne et l'ex comité Rhône Alpes de Canoë-Kayak. A côté des élus, deux cadres



COMITÉ AUVERGNE RHÔNE - ALPES

techniques d'Etat (CTS) et une Cadre Technique Fédérale (CTF) accompagnent la mise en œuvre des actions du comité au quotidien. Depuis la fusion, la majorité des réunions s'effectuent par téléphone ou autres modes de communication via Internet.

Le comité a son siège actuellement au CROS à Bourgoin Jallieu et peut donc bénéficier des services mutualisés en terme de bureau administratif, archives, locaux de stockage de petit matériel, reproduction, comptabilité...

Un projet de développement réaliste et ambitieux

Dès le printemps 2017 suite à la fusion, le comité a rédigé son projet de développement.

Trois grandes orientations puis 10 objectifs structurent nos actions et fédèrent clubs et comités départementaux :

- Orientation n° 1 : "FÉDÉRER ET DÉVELOPPER" nos structures, nos sites et équipements, nos territoires et nos ressources
- Orientation n°2: "ACCUEILLIR, ANIMER ET FORMER": les jeunes, le grand public, nos pratiquant(e)s, nos pratiques, nos formations
- Orientation 3 : "PERFORMER" : le haut niveau, l'olympisme et le paralympisme, le rayonnement fédéral Pour mettre en œuvre ce projet, le budget du comité reste modeste. Les principales recettes proviennent de la cote part des licences fédérales souscrites, des adhésions de ses clubs, des subventions d'Etat (ex CNDS) gérées directement depuis 2019 par la fédération nationale, des subventions de la Région Auvergne-Rhône Alpes-selon un contrat d'objectifs précis et des aides de Compagnie nationale du Rhône (CNR) pour la valorisation du fleuve Rhône et de ses espaces de navigation.

Des activités variées sur les eaux calmes et sur les eaux-vives...

Sur la grande région Auvergne-Rhône-Alpes, les possibilités de pratique sont très larges et diversifiées. En effet nous disposons de nombreux lacs, plans d'eau, parcours de rivières navigables et stades d'eau vive, dont 468 sont enregistrés à la base de données nationale du

Fiche d'identité

Date de création : Fusion des Comités Auvergne et

Rhône-Alpes en Janvier 2017 **Président**: Nasser HAMMACHE

Nb clubs: 69 structures adhérentes dont 64 clubs affiliés

et 5 membres agréés

Nbr licenciés: 4104 licenciés en 2018

Évènements phares

Lyon kayak / Marathon de l'Ardèche Championnats de France slalom (Bourg Saint Maurice) et descente (Aime la Plagne en 2020)

Athlètes emblématiques

Phénicia Dupras, descente / Adrien Fischer, canoë slalom

Siège social de la Ligue

16 Place Jean-Jacques Rousseau 38300 Bourgoin-Jallieu auvergnerhonealpes@ffck.org Tél: 04 74 19 16 12 / 06 52 43 74 50 www.crck-aura.com

Recensement des équipements sportifs (RES).

Sur les 12 disciplines recensées au niveau national, les adhérents de la Région en pratiquent 11 sous la forme de compétition ou de loisirs : Course en Ligne, Slalom, Descente, Kayak Polo, Dragon Boat, Freestyle, Marathon, Océan Racing/Va'a, Raft, Stand Up Paddle et ParaCanoë. Seul le Waveski surfing n'est pas proposé dans nos clubs! Les possibilités de pagayer sont donc très larges et importantes...

Le comité organise des championnats régionaux dans les disciplines olympiques (course en ligne, paracanoë et slalom) ainsi que dans les disciplines reconnues de haut niveau (descente, kayak polo, marathon).

Une des préoccupations importante du comité est l'attention administrative et parfois juridique nécessaire pour maintenir les possibilités de navigation sur toutes nos rivières et lac. Notre présence et notre expertise dans les instances liées à l'eau dans les deux bassins versants (Méditerranée et Loire) est importante et nécessite un travail étroit avec les partenaires institutionnels, associatifs et privés. Le renforcement de la sécurité de nos sites et l'amélioration la signalétique et la qualité des aménagements font partie également de nos préoccupations.

Les pratiques loisirs et santé en plein essor

Un calendrier loisirs au niveau régional est établi à partir d'évènements proposés par les clubs afin de regrouper un large public. Les deux plus grands évènements régionaux sont la Lyon-kayak (traversée de Lyon sur la Saône) et le marathon de l'Ardèche. D'autres manifestations sont habituellement organisées soit pour les descendeurs d'eau vive sur l'Allier, la Fontolière ou sur le Vénéon ou pour le grand public sur l'Ain, le Rhône, les lacs d'Annecy, de Grangent ou du Bourget... L'été, certains clubs et de nombreux professionnels d'eau-vive facilitent l'accueil du grand public pour réussir des expériences de navigation en eau calme ou eau-vive en raft, canoraft.

Le sport santé, "pagaie santé" s'est développé à partir de la demande de pratiquants et encore plus de pratiquantes, notamment atteintes ou en rémission d'un cancer du sein. Les embarcations "Dragon Boat" (à 20 ou 10 places) ou C9 (canoë 9 places) sont très adaptées à ce public qui développe une grande solidarité dans l'effort et la réalisation de défis type "Vogalonga" (traversée de Venise). Le comité met à disposition des clubs qui le souhaitent 8 C9 ; il a mis en place et a diffusé des documents de formation. Les activités de canoë-kayak sont également bien adaptées pour permettre à des sportifs atteints de handicaps (physiques ou mentaux) ou de maladie de s'exprimer et de prendre plaisir sur l'eau. Le comité agit, en relation avec le comité handi sport et sport adapté pour favoriser l'inclusion de ces publics dans les clubs (formation, dotation de matériel, conseils...) et dans ses organisations, notamment lors de rencontres de jeunes pratiquants.



Le cœur de l'action du comité : la formation des cadres, des dirigeants et athlètes vers le haut niveau

Un des rôles majeurs du comité réside dans la formation des cadres et des jeunes sportifs. Le comité régional forme les Moniteurs Fédéraux Pagaies Couleurs, les entraîneurs, les dirigeants, juges et arbitres ainsi que les licenciés voulant atteindre le niveau Pagaie Rouge.

Les jeunes sportifs font l'objet de toute l'attention du comité régional qui organise pour eux pas moins de 12 stages et regroupements régionaux dans les activités slalom, course en ligne, descente et kayak polo.

Depuis 6 ans, un Dispositif d'Excellence Régional (DRE) est reconnu dans le cadre du projet de performance de la fédération nationale. 4 sites sont labellisés en relation avec l'Education nationale : Aubenas, Lyon, Bourg St Maurice et Oyonnax. Afin d'éviter la fuite des meilleurs espoirs locaux vers d'autres régions, le comité a œuvré pour ouvrir à cette rentée 2019 un pôle espoir slalom à Oyonnax. Les aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de l'Ain et de la Communauté de communes d'Oyonnax et du Rectorat de Lyon ont été prépondérantes dans ce choix.

Le comité régional reconnu en France et à l'étranger pour la qualité de ses organisations

Huit championnats du Monde en slalom et descente ont eu lieu en Tarentaise en 1969, 1987, 2002 et 2012. Pas moins de 40 Championnats de France slalom et 33 Championnats de France descente ont été organisés sur l'Isère en Haute Tarentaise. Sur le plan d'eau de l'Allier, Vichy a longtemps été le bassin national et international de référence pour la course en ligne.

Au-delà de ses belles rivières naturelles (Ardèche, Loire, Isère, Ain, Allier, Drôme...), la région a la chance de pouvoir bénéficier de beaux stades d'eau vive. Vichy a été la première rivière conçue en 1968 pour favoriser la remontée des saumons sur l'Allier, puis la CNR a conçu et réalisé ceux de St Pierre de Bœuf (Loire) en 1982, de Yenne (Savoie) en 1984 et l'Isle de la Serre (Isère) en 1986. Celui de Bourg-St-Maurice, baptisé "Claude Peschier", mérite une attention particulière en raison de sa réputation internationale et des grands évènements qui s'y déroulent régulièrement. Le calendrier régional est ainsi très riche en organisations régionales et nationales qui nécessitent la mise à disposition par le comité, d'un important matériel de gestion de course, régulièrement renouvelé et modernisé.

Quel avenir pour le Comité régional de Canoë-kayak d'Auvergne-Rhône-Alpes ?

Des incertitudes pèsent sur le comité tant d'un point de vue financier (diminution des subventions), humains (perte de deux cadres techniques d'Etat partis en retraite en non remplacés) que d'un point de vue logistique dans l'attente des nouveaux locaux du CROS et du stockage centralisé du matériel collectif.

Nous essayons d'aider et d'accompagner au mieux les clubs, qui subissent également de plein fouet les évolutions actuelles du système sportif et les nouvelles demandes et besoins des jeunes et des adultes. La recherche de la qualité de l'accueil et des locaux, l'excellence de la formation des cadres sont nos priorités.

La satisfaction actuelle vient de l'élan et de la dynamique sportive mise en place chez les jeunes! Le canoë-kayak, synonyme d'activité de pleine nature, est pour eux un moyen d'épanouissement et d'émancipation collective... Tel est le sens de notre action pour le futur.

Sport à la une Sport à la une

Ligue de Voile Auvergne-Rhône-Alpes

Au service des clubs et des pratiquants

La région Auvergne-Rhône-Alpe ne dispose pas de façade maritime. Pour autant la pratique de la voile ne cesse de se développer sur les plans d'eau de toute taille de notre territoire. Certains clubs proposent également des croisières organisées en mer. Notre sport de pleine nature allie convivialité et excellence.

Les compétences et savoir-faire des professionnels et des bénévoles qui vous accueillent dans les 60 clubs de la région vous garantissent une qualité de l'apprentissage de la voile. La pluralité des clubs de la région permet tout autant une pratique compétitive que de loisir.

Être un acteur de la voile (pratiquant, sportif, dirigeant, entraîneur, moniteur, arbitre, ...) en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est porter et défendre les valeurs de notre sport. La communauté voile dans notre région compte près de 111 500 personnes accueillies dans nos clubs, dont 4 200 licenciés. Nous avons encadré, en 2018, 18 300 stagiaires en École de Voile française et 15 738 scolaires.

La voile est un sport accessible à tous qui permet à la fois de développer des engagements citoyens et humains au travers de l'apprentissage du respect de soi-même et des autres, de la confiance en soi et en les autres, du dépassement de soi, du courage et de la solidarité. Ces valeurs sont nécessaires à l'esprit d'équipe et au fair-play qui sont les composantes fortes et incontournables de la voile

La voile est un sport technique qui appelle l'innovation dans toutes ses formes : humaine, pédagogique et technologique. Les quelques 260 épreuves sportives organisées en Auvergne-Rhône-Alpes témoignent de toutes ces dimensions.

Les clubs de voile de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont des formateurs de sportifs de haut niveau qui n'ont rien à envier aux sportifs formés en mer. Nos jeunes intègrent régulièrement les pôles Espoir et pôles France des façades maritimes. Actuellement, ce sont 10 jeunes sportifs, formés en Auvergne-Rhône-Alpes, qui se préparent à jouer dans la cour des grands : en dériveur double (Roxane Dubois - SRVAnnecy, Louis Chambet - CNVAix les Bains, Tim Depery - Pays de la Loire, Léa Pernet - Sud, Hugo Fedrigucci - Sud), en windsurf (Bérénice Mège - Sud, Anna Quenet - CV Bourg en Bresse), en catamaran (Virgil Aubriot - ASPTT Lyon), ou en course au large (Kévin Bloch - CNVAix les Bains, Robin Marais - Grand Largue Lyon)

L'échelle de la région impose de nouvelles formes de gouvernance, que la ligue souhaite partagée avec les représentants des territoires (comités départementaux et comité territorial Auvergne), afin de prendre en compte



Fiche d'identité

Date de création : Fusion des ligues Rhône-Alpes et

Auvergne en 2017

Président: Anne Dos Santos

Nb clubs: 60

Nbr licenciés: 12 271 licenciés en 2018

Évènements phares

Championnat de France Handivalide double et National Hansa en juin 2019 au CV Sevrier (74)

Athlètes emblématiques

Anna Quenet et Louis Chambet

Siège social de la Ligue

725 Bd Robert Barrier - 73100 Aix-les-Bains ligue@voile-auvergne-rhone-alpes.fr Tel: 04 79 63 76 22

www.voile-auvergne-rhone-alpes.fr

les différentes spécificités des bassins de pratiques.

La posture de la ligue, tout en mettant en œuvre des objectifs collectifs, doit favoriser l'émergence de toutes les innovations permettant une autonomie financière et une indépendance stratégique des clubs de voile de la région autour du projet fédéral.

Le rôle de la ligue est de savoir anticiper les enjeux liés au contexte socio-économique actuel et à venir, et de proposer au sein du collectif les outils de développement de la voile.

Par son action elle vise à faciliter l'organisation de la pratique et le développement des structures. Elle veille à la prise en compte de l'ensemble des pratiques, au lien nécessaire entre les clubs, tout en garantissant la liberté associative. Elle accompagne sur le terrain en appliquant des règles holacratiques, souples, agiles et organisées, basées sur la transparence, le respect, l'écoute et le partage.

C'est dans cette ligne que la ligue a de nouveau été habilitée Organisme de Formation ce printemps et qu'elle structure les formations utiles et nécessaires à la communauté voile de la Région (professionnels et bénévoles). Elle a ainsi travaillé cette année sur les exigences de formation du CQP Initiateur Voile dispensée dans nos clubs, et lancé un BPJEPS Voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri, cet été. Cette première session a débuté avec une belle promotion comptant 11 stagiaires.

Nous avons également mis en place ce printemps une formation Éducateur Sportif Sport Santé Niveau 1 permettant l'encadrement du sport santé bien-être sur ordonnance. Ce sont 8 professionnels de nos clubs de voile qui ont suivi ce parcours et qui pourront bénéficier de la formation de niveau 2, en cours de planification.

Cette dynamique régionale est surtout le fruit du travail des clubs de voile, que la ligue souhaite valoriser à sa juste dimension. La soirée 100 % clubs est un temps fort de la vie de la ligue permettant de mettre en lumière les sportifs de la région et les clubs qui se sont distingués sur les plans sportif, de l'innovation, des bonnes pratiques ou de leur dynamique.

La ligue est orchestrée par une équipe d'élus bénévoles (Franck Pernet, Vice-Président, Patrick Picard, Secrétaire général, Martine Pagès, secrétaire général adjoint, Bernard Montmasson, trésorier et Alexis Astol, trésorier adjoint) et de cadres techniques (Pierre Mantilleri, directeur opérationnel, Virginie Terrasson, secrétaire-comptable et Cyril Fourier, CTS mis à disposition par la DRDJSCS) sous la houlette de sa présidente Anne Dos Santos, élue par le Conseil d'Administration en novembre 2018.

Zoom sur Anna Quenet

Anna Quenet a commencé la voile en planche à Voile en 2014, elle est actuellement licenciée au Club de Voile de Bourg en Bresse (01). Anna est une athlète. Sur le fond et la forme, elle dédie sa force de vaincre et ses convictions à la performance.

Arrivée vers l'âge de 12-13 ans dans la pratique de compétition en OD293, support jeune planche à voile, elle progresse très vite au sein de son club.

Poussée et détectée par Tom •Lique AURA Voile

Guenard, elle rejoint très vite l'Equipe Régionale Windsurf encadrée par Jean-Philippe Chatel, située sur Lyon.

Ainsi, elle organise ses semaines entre cours et sport chaque week-end. Dans sa nouvelle équipe, le rythme est élevé mais elle prouve chaque fois ses capacités à se dépasser pour arriver au meilleur niveau minime où elle termine 3ème des Championnats de France à Martigues, seulement 6 mois après son intégration en Equipe Régionale.

A partir de là tout va très vite. Elle intensifie ses entrainements et sa préparation physique pour tenter, là aussi, de se placer dans la catégorie espoir.

Parents, Clubs, camarades d'entraînements... tous poussent Anna vers la performance, encore et toujours. En moins d'une saison en Espoir, ses résultats et son implication sans faille l'amènent à passer avec succès les tests en Pole France Espoir de La Baule. Sa saison se termine sur une place de 4ème aux Championnats de France, un top 5 rare dès la première année.

Depuis Septembre, Anna est ainsi entrainée chez les meilleurs, poussée par Stéphane Roche, Entraineur national de La Baule.

Nous suivrons Anna dans la carrière Haut niveau qu'elle a choisi, en se rappelant bien qu'elle a commencé la planche il y a moins de 4 ans

Zoom sur Louis Chambet

Louis Chambet a commencé la voile en optimist en 2004, il est actuellement licencié au Club Nautique d'Aix les Bains (73).

Louis a débuté la voile au Club Nautique Lanfonnet et a découvert la compétition dans le cadre d'un stage de Ligue sur le lac de Monteynard. Compétiteur en optimist à la Société des Régates à Voile d'Annecy, il a aussi navigué sur d'autres supports et particulièrement le double.

A l'adolescence, lors du changement de support nécessaire, il s'oriente vers le 29er un bateau rapide qui le pousse vers des compétitions internationales. Son palmarès commence à s'étoffer avec un podium au Championnat de France, une 4ème place à Palamos en Espagne et plusieurs Top 15 au niveau européen.

Après une mention TB au bac, il intègre la section sport de haut niveau de l'INSA et poursuit la voile à haut niveau au Pôle France de Marseille en 49er. Fort de l'encadrement de cette structure et du volume d'entrainement auquel il se soumet (200 jours/an), il s'est donné l'objectif de participer au JO de 2024!

En attendant, dès cet hiver, il partira 3 mois en Océanie pour participer aux Championnats du monde séniors.

Nous suivrons Louis avec attention dans son parcours sportif car il fait partie des meilleurs jeunes français à potentiel!





SIMPRIMERIE OFFSET - NUMERIQUE



Impression
Offset et numérique
pour la publicité, l'édition,
le packaging sur papier et carton

18, av. de Chantereine - Z.I. 38300 BOURGOIN-JALLIEU

Tél. 04 74 93 01 30

Fax: 04 74 93 79 80

Email: imprime rie@fouquets imonet.fr

www.fouquetsimonet.fr



ADA BOURGOIN JALLIEU

Mélanie ROBERT Responsable d'agence

39 Avenue Alsace Lorraine 38300 BOURGOIN JALLIEU

04 74 28 78 00

mc-location@orange.fr www.ada.fr



SPORTS D'EAU? SPORT ÉCOLO!



Les champions nagent pour la planète

l'engagement Depuis pionnier dans développement durable du CIO relayé par le CNOSF, les disciplines sportives et les athlétes évoluer font leurs habitudes et leurs évènements autour du développement durable

avec la réduction des déchets ou des émissions de CO2. Les sportifs prennent des initiatives fortes pour agir en faveur de la planète comme nos skieurs alpins de la Région, comme Thomas Fanara ou le label Flocon Vert dans les stations. Les sports d'eau sont dynamiques pour lutter contre les pollutions des lacs, mers et océans. Les championnes et champions olympiques « se jettent à l'eau » qu'il s'agisse de nageurs, rameurs ou athlètes solidaires. Ainsi se développent des rassemblements sportifs et des épreuves qui sont à mi chemin entre la compétition et une course aux trésors si ce n'est que la plupart du temps la manne est un déchet!



Cela va de la course à pied dit « plogging » (qui vient du mot suédois : plocka upp « ramasser » et de jogging) sur le canal Saint-Martin au « Grand Défi » avec des champions olympiques ou européens de natation comme Frederic Bousquet, Fabien Gilot, Coralie Balmy ou Esther Baron qui sont imités par une Muriel Hurtis médaillée olympique en athlétisme et bien d'autres. Les disciplines des sports d'eau se livrent à un concours pour collecter les déchets dans la Méditerranée!

Autant d'évènements qui sont un excellent moyen de sensibiliser les gens qui nagent et d'interpeller les passants. Le sport joue alors son rôle citoyen et solidaire. Ainsi la 1ère compétition européenne de ramassage des déchets a eu lieu dans la Méditerranée à Marseille le 30 mai 2019 : en ramant et en nageant.

Les équipes étaient parrainées par Camille Lacourt, médaillé olympique et Margaux Chrétien, championne de France de natation synchronisée. Cette course en kayak de mer organisée sur le futur site des épreuves de Voile des JOP de Paris 2024 a été le fruit du trio composé d'Anthony Durand de Palana Environnement, d'Emmanuel Laurin, créateur du « Grand Saphyr » qui avait parcouru 120 km à la nage de Marseille à Toulon en ramassant les déchets et de Sindie Aissa, Directrice d'AMOS Marseille mobilisant la jeunesse étudiante.

Au final plus d'une tonne de déchets a été collectée.....



Le Territoire Marseille Provence, Le Cercle des Nageurs des Marseille, Arena, Notilo Plus, CPART Event, le Club Plongée Pays D'Aix, ou encore GO SPORT notamment se sont mobilisés pour financer l'opération.

La mobilisation des sports d'eau contribue à conforter la place du développement durable en prévision des JOP de Paris 2024 dont les épreuves nautiques auront lieu à Marseille, un autre Grand Défi pour le mouvement sportif.

Alain Arvin-Berod, Philosophe et Historien du sport

Les dossiers Les dossiers

LE SPORT AQUATIQUE PLÉBISCITÉ POUR LA SANTÉ



Les sports aquatiques sont un précieux allié en matière de rééducation et d'aide au maintien de la condition physique et psychique de patients de toutes parts. Dans cette objectif, le sport adapté, qui est une pratique du sport tenant compte des spécificités des anciens patients, est une véritable chance pour les individus.

Un flou politico-législatif impose actuellement un malaise prégnant entre les mk et les diplômés en Staps-APA (sciences et techniques des activités physiques et sportives - Activité Physique Adaptée) au sujet de la prescription du sport adapté. S'il apparaît essentiel que chacun trouve sa place et considérant que cette Prescription du Sport Adapté est une bonne perspective, la vigilance s'impose.

Comme toujours les nouvelles mesures demandent à être accompagnées et explicitées à la fois aux prescripteurs et aux effecteurs comme aux bénéficiaires.

Pour nous les kinésithérapeutes, le sport adapté est une bonne solution s'il est correctement utilisé pour, et par, le patient. Et les professionnels qui peuvent accompagner cette pratique du sport adapté sont assurément les masseurs-kinésithérapeutes mais aussi les STAPS-APA.

Mais dès lors qu'une mauvaise interprétation apparaît, il convient de l'expliciter. Le sport adapté s'adresse à des patients stabilisés, avec ou sans séquelle, dont l'état de santé ne résulte plus de la maladie. Ces patients pourraient redevenir malades si une activité sportive, même légère ou un entretien régulier n'était pas pratiqué.

Si le sport adapté est donc salutaire pour prévenir des rechutes dans certaines pathologies, il apparaît logiquement et réglementairement que tant que les patients présentent une pathologie susceptible de s'aggraver, ils doivent rester sous la protection des professionnels de santé et plus particulièrement du masseur-kinésithérapeute. Il est indispensable de garantir leur sécurité.

Dès lors que les objectifs de la rééducation sont atteints, le masseur-kinésithérapeute reste un acteur de la prise de décision afin d'orienter le patient vers un sport adapté, en concertation avec le médecin traitant et l'ensemble de l'équipe entourant le patient.

La récente déclaration de la ministre de la santé sur l'accès direct aux masseurs-kinésithérapeutes, sans passer par votre médecin traitant dans certaines pathologies comme les entorses et les lumbagos, nous le rappelle.

Dans les sports recommandés, les sports aquatiques sont plébiscités. Ils sont praticables quelques soient l'âge de la personne et quelques soient ou presque sa condition physique : c'est un grand atout. Ainsi les seniors et les enfants peuvent partager une activité commune, dans un lieu commun. Cela favorise la création du lien inter génération.

Au-delà de ce lien, des bénéfices plus personnels pour chaque participant sont possibles : il a été démontré que dans le cas de l'obésité ou les maladies cardio-vasculaires par exemple, la pratique d'un sport est primordiale : la perte de poids est facilitée et la capacité cardiaque liée à une pratique régulière très améliorée. Ceci pouvant être constaté par la personne qui pratique en constatant une baisse de l'essoufflement lors de marche longue ou de montée d'escaliers.

Ainsi donc la natation pourra aussi participer à l'amélioration de personnes atteintes de maladie chronique comme la dilatation des bronches. C'est une maladie silencieuse qui se développe lentement et dont les effets sur la personne comme le risque d'hospitalisation et la prise de médicaments peuvent être limitées par une pratique sportive dans de bonnes conditions. Mais les sports aquatiques ne s'arrêtent pas à la seule natation et les bénéfices de certaines pratiques aquatiques comme la plongée en scaphandre et l'apnée permettent une approche du monde extérieur, une prise de conscience de ce qui nous entoure sur l'eau et sous l'eau apportant une vision globale de notre environnement. Au-delà de cela c'est aussi une façon de découvrir le déplacement en trois dimensions. Par la progression de ses capacités physiques et psychiques, par le fait que l'on repousse ses propres limites, il y a un énorme développement de l'estime de soi. Les plongeurs sont aussi dans une confiance réciproque et totale avec leur binôme et cela par le lien de la sécurité qui les lie au-delà de tout jugement de capacité personnelle.

Actuellement les différentes fédérations françaises de sports aquatiques telles que la FFN et la FFESSM, (respectivement fédération française de natation et fédération française d'études et de sport sous-marin), fort d'un maillage important du territoire permettant un accès de plus en plus facile aux infrastructures, rajeunissent la vision de leurs pratiques. Ils rendent leurs disciplines plus accessibles à tous en faisant le lien entre les générations, en rendant plus attractives et plus ludiques les disciplines. Les kinésithérapeutes se réjouissent de cela : la pratique régulière du sport permet de préserver son capital santé et ce, quelque soit le moment de sa vie.

La pratique des sports aquatiques, parfaitement encadrée par des professionnels, tels que les maîtres-nageurs, les Staps-APA, permet d'avoir une expérience ou les maîtres mots doivent rester la sécurité et le plaisir de faire, afin d'assurer la pérennité de l'activité pour le participant, pour la santé de tous en garantissant la totale sécurité des pratiquants.

Stéphane Flori, Masseur Kinésithérapeute

JURIDIQUE: SPORTS D'EAU ET PRATIQUE DES ACTIVITES NAUTIQUES



Durant l'été, les activités a quatiques, de baignade et de natation, sont largement pratiquées et peuvent se dérouler sur une multitude de

terrains différents : mer, rivière, plan d'eau intérieur ou piscine. Les réglementations applicables touchent donc aussi bien le domaine public et privé des collectivités territoriales que des terrains publics concédés à des municipalités ou des personnes de droit privé, ainsi que des terrains appartenant à des particuliers.

Ces activités présentent des risques évidents tenant notamment à la conception et à la configuration des sites, à l'organisation de ces activités, à la qualité de ceux qui interviennent dans la surveillance et l'enseignement, voire au comportement des pratiquants eux-mêmes, qu'ils soient victimes ou tiers

A ce titre, le code du sport distingue trois types de baignade principalement en matière de surveillance et d'enseignement des activités de natation conformément aux articles D. 322-11 à R. 322-18 : les baignades d'accès payant ouvertes au public, qui font partie des établissements dits d'activités physiques et sportives, les baignades ouvertes gratuitement au public, aménagées et réglementairement autorisées, et toutes les autres baignades qui ne sont pas interdites.

A ces activités de baignade s'ajoute la pratique des activités nautiques en constante augmentation depuis plusieurs années du fait de la diversité des offres conjuguées à l'engouement grandissant du public pour ces sports pratiqués en plein air aussi bien sur les plans d'eau et dans les rivières que sur le littoral. D'ailleurs, ceci ne va pas sans poser à terme quelques questions sur le plan de la protection de l'environnement.

Cette tendance ressort clairement d'une étude issue du Baromètre national des pratiques sportives concernant l'année 2018. Ainsi, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) indique que plus de 7 millions de pratiquants, soit 20 % d'entre eux, choisissent une activité de sports aquatiques et nautiques. Par ailleurs, il est bon de préciser que ces sports sont légèrement plus prisés par les femmes à hauteur de 21 %, que par les hommes à hauteur seulement de 19 %. En outre, il apparaît que le niveau de ces pratiques baisse sensiblement après l'âge de 40 ans passant de 27 % à 15 %.

L'évolution de ces pratiques a permis également au tourisme fluvial de connaître un essor notable depuis les années 1980, les cours d'eau navigables voyant se déployer toutes sortes d'activités touristiques comme l'aviron, le motonautisme, le ski nautique et même la planche à voile.

Les organisateurs de telles activités sont fort logiquement amenés à s'interroger sur les questions de sécurité et sur la nature de leur responsabilité éventuelle eu égard à l'augmentation de ces différentes pratiques conduisant corrélativement à une augmentation des accidents potentiels. Dans le domaine de la responsabilité, la distinction juridique classique conduit à rechercher si le club nautique est tenu à une obligation de sécurité de résultat ou à une simple obligation de moyens lors de la survenance d'un accident.

En effet, il existe une différence d'intensité entre l'obligation de résultat et l'obligation de moyens, cette différence se manifestant notamment dans la charge de la preuve. Alors qu'en matière d'obligation de sécurité de résultat, il suffit à la victime de prouver que le résultat n'a pas été atteint, notamment lors de la survenance d'un dommage corporel pour une obligation de sécurité, la détermination de la preuve est tout autre dans le cadre d'une obligation de moyens. Dans ce dernier cas, la responsabilité du club ou de l'organisateur, quel que soit son statut, ne pourra être engagée que si une faute dans l'exécution

de son obligation, une négligence, voire une imprudence, a été établie.

Dans la pratique des activités nautiques, il s'agit donc d'une obligation de moyens. En partant du postulat que le club ou l'organisateur a pris toutes les précautions d'usage et respecte rigoureusement la réglementation applicable, notamment en matière d'encadrement de la pratique et de déclaration préalable d'une manifestation nautique conformément à l'arrêté du 3 mai 1995, si un accident survient dans des circonstances indéterminées, cette situation ne pourra pas impliquer un manquement de sa part, susceptible d'engager sa responsabilité.

En pratique, lorsqu'un accident survient dans ce type de pratiques, même si les parties ne contestent pas la réalité du dommage, la responsabilité du club ou de l'organisateur ne pourra être engagée que lorsque les éléments factuels seront suffisamment précis pour établir les conditions dans lesquelles l'accident est survenu. Autrement dit, sur la base de faits imprécis, aucune faute ne peut être dégagée. Par conséquent, la responsabilité de ce dernier ne peut logiquement être retenue

Cette position a été à nouveau rappelée par un arrêt récent de la première chambre civile de la Cour de cassation du 9 mai 2019 concernant un accident survenu à l'issue d'un stage de voile organisé par un club nautique, mais en dehors de la pratique de la voile. Les juges du fond ont à juste titre déchargé l'organisateur de toute responsabilité au motif que les circonstances dans lesquelles l'accident s'est produit n'étaient pas démontrées en l'absence de précisions quant à la réalité des faits ayant débouché sur l'accident et au rôle supposé de l'encadrant.

Cette solution paraît tout à fait équilibrée en permettant de ne pas faire peser sur le club ou l'organisateur une responsabilité sans faute qui serait trop lourde à supporter.

Maître Benoît Dumollard

Agenda

NOVEMBRE

3.11.19

Triathlon > Craponn'Hard Craponne (69) www.chronosphere.fr

09.11.19

Rugby à XV > France/Angleterre Tournée d'Automne Clermont-Ferrand (43) www.ffr.fr



10.11.19

Fleuret > Interrégional U15 Sainte-Sigolène (43) www.escrime-saintesigolene.net 11.11.19

Fleuret et épée > Tournoi Blaise Frères | Sainte-Sigolène (43) www.escrime-saintesigolene.net 16 au 17.11.19

Épée > 14ème Challenge Mondial U17 Grenoble (38)

www.challenge.escrime-parmentier.fr 17.11.19

Sabre > Horizon 2024 (Régional U15) Villard-Bonnot (38) belledonne.escrime@laposte.net

Fleuret et épée > Tournoi Montluçon (03) 06001@escrime-ffe.fr 20.11.19

> Cross country > Cross de l'Ain Pont d'Ain (01) sd001@unss.org



Cross country > Cross du Rhône Vénissieux (69) sd069@unss.org

23 au 24.11.19

Fleuret, épée, sabre, épée sport adapté > Championnats de France Escrime Entreprises et Maitres d'Armes | Romans sur Isère (26) escrime.romans@amail.com 27.11.19

Lutte handisport > Challenge AURA Dommartin (69) contact@handisport-aura.org Cross country > Cross de la Loire Andrézieux (42) sd042@unss.org

30.11.19

Sabre > 1/2 Finale Championnat de France N3 | Seyssinet (38) seyssins-esc@orange.fr Sabre > Tournoi des Alpes (Régional U13) | Seyssinet (38) seyssins-esc@orange.fr

DÉCEMBRE

01.12.19

Sabre > Circuit National Sénior Seyssinet (38) seyssins-esc@orange.fr 04.12.19

Athlétisme handisport > Challenge AURA | Lyon (69)

contact@handisport-aura.org Athlétisme Indoor > Championnat académique | Lyon (69) sr-lyon@unss.org 07 au 08.12.19

Épée > 1/2 Finale Championnat de France Equipes | Seyssinet (38)

Gym. Rythmique > Finalité Régional Vénissieux (69)

09 au 12.12.19

Ski handisport > Formation Accompagnateur | Tignes (73) contact@handisport-aura.org

11.12.19

Cross country > Cross académique Pont d'Ain (01) sr-lyon@unss.org 14 au 15.12.19

Gym. Rythmique > Finalité National Bourgoin Jallieu (38)

JANVIER 06 au 11.01.20

Ski handisport > Formation Pilote Tandem | Saint Sorlin d'Arves (73) contact@handisport-aura.org

Calendrier des formations

Les actualités et incontournables de la CCNS, ce que vous devez savoir en tant qu'employeur (soirée 3h) 11 décembre 2019 | Lyon

Sources de financement privé (7h) 24 octobre 2019/9 avril 2020 Bourgoin Jallieu

Formation de formateur (35h) 16/23/24/30/31 janvier 2020 | Lyon Agence nationale du sport, quel est le nouveau cadre de la gouvernance du sport ? (soirée 3h) 29 janvier 2020 | Bourgoin Jallieu

> Les fondamentaux de la communication (7h) 12 mars 2020 | Lyon

Mobilisation des bénévoles (7h) 19 mars 2020 | Bourgoin Jallieu

Gestion des conflits (7h) 16 avril 2020 | Bourgoin Jallieu

Retrouvez toutes les formations sur le site www.crosauvergnerhonealpes.fr

Accompagnements et formations à la demande, nous contacter à :

formation.aura@franceolympique.com

Rejoignez le réseau OBIZ® et développez votre visibilité auprès de vos futurs adhérents

COMMENT?

Proposez un avantage destiné aux bénéficaires d'Obize

- aucun frais d'adhésion

Obiz diffuse votre offre auprès de ses bénéficiaires

- site webs, application mobile, newsletter - présence gratuite

Nos bénéficiaires se présentent directement chez vous, vous leur appliquez juste l'avantage défini

- aucune prise de commission par Obiz[©]

NOS BÉNÉFICIAIRES?

3 millions de foyers, une moyenne de 25 bénéficiaires au km² en zone urbaine

Boostez votre visibilité en quelques clics, rejoignez librement et gratuitement le réseau



POUR EN SAVOIR PLUS

Tél: 04 69 55 46 59 / service partenariat ou obiz.fr rubrique espace partenaire

associ@thèque

